

« Nouvelle Sixième ex-tremplin » : les savants fous au secours de « l'homme malade »

En septembre dernier, le ministre de l'Éducation Nationale Pap Ndiaye a annoncé une réforme du collège justifiée selon lui par le manque de maîtrise des fondamentaux (en particulier langue française, lecture et mathématiques) des élèves entrant en Sixième. On pourra s'étonner de la logique qui veut que l'on règle des problèmes d'acquis fondamentaux au sortir de l'école primaire en réformant le collège. Mais le Ministre y tient : il veut « s'attaquer à l'homme malade » que serait le collège. Après tout, pourquoi pas ? Quels que soient les problèmes en primaire, il y a aussi, au collège, bien des choses que l'on pourrait améliorer.

En janvier, chefs d'établissements et professeurs découvrent par voie de presse le projet de « Nouvelle Sixième » (issue du dispositif « 6ème tremplin » mis en œuvre dans quelques académies en 2021-2022), établi par le cabinet du Ministre, qui prévoit la création d'une heure hebdomadaire de soutien ou renforcement en français ou en mathématiques, sans doute, si l'on en croit des déclarations encore purement orales à cette heure, au détriment de la technologie.

Une opération de communication trompeuse

S'il faut envisager de déshabiller Pierre pour habiller Paul, c'est que cette réforme doit, selon la volonté du Ministère, s'opérer à moyens constants. On promet du soutien, mais la DGESCO¹ n'octroie pas la moindre heure de cours en plus pour mettre en place ce dispositif. Il faut donc prendre ces heures ailleurs. Dans le même temps, on promet la généralisation de « devoirs faits », mais là encore sans moyens supplémentaires. Dès lors, comment faire ?

Le bulletin officiel du 12 janvier dernier² précise les modalités d'organisation de ces heures de soutien sans dire un mot de leur financement. On lit seulement : « À compter de la rentrée 2023, afin de donner à chaque élève les moyens de réussir au collège, des sessions d'une heure hebdomadaire de consolidation ou d'approfondissement sont instaurées pour tous les élèves de 6e en mathématiques ou en français. Ces sessions sont organisées de manière transversale pour tous les élèves de 6e d'un même établissement et se fondent sur une programmation qui répertorie les objets d'étude à travailler : fluence, maîtrise de l'orthographe, écriture, syntaxe, vocabulaire, en français ; numération, fractions, calcul, grandeurs, mesures, espaces et géométrie à partir de résolutions de problèmes ou d'entraînement sur les automatismes, etc., en mathématiques. » On sait donc seulement que les élèves de toutes les classes de Sixième sont mélangés, répartis en fonction de leurs « besoins ». Il est aussi précisé que ces heures pourraient être assurées par un professeur des écoles ou n'importe quel professeur du collège, pas nécessairement le professeur de la classe (de toute façon, les élèves viendront de toutes les classes), ni même un professeur de mathématiques ou de français.

Quand le grand public entend « heures de soutien », il entend « petits groupes ». Mais il faut bien comprendre que rien, dans les textes publiés, ne garantit ces petits groupes. Au contraire, la volonté affirmée d'opérer la réforme sans moyens supplémentaires promet mille

¹ Direction Générale de l'Enseignement Scolaire, qui finance l'école.

²<https://www.education.gouv.fr/bo/23/Hebdo2/MENE2300947N.htm>

difficultés pour financer de tels groupes (qui faudra-t-il déshabiller à cette fin ?), voire la nécessité de mettre en place ces heures de soutien avec des groupes de 25 ou 30 élèves. Tout dépendra des arbitrages locaux, puisqu'il n'existe aucun cadrage national.

Sous un vernis séduisant, un dispositif, qui, à moyens constants, dégrade les conditions d'apprentissage

Dans bien des cas, dans les établissements où les heures dites « de marge » (des heures attribuées aux établissements en plus des horaires disciplinaires obligatoires pour en disposer dans le cadre de leur autonomie) étaient déjà utilisées pour opérer des dédoublements en français et en mathématiques, le dispositif issu de l'expérience « tremplin » se substituera à ces heures de demi-groupes. Il n'apportera donc rien de plus. Au contraire.

Les professeurs investis dans ces heures de soutien ont testé différents dispositifs. Ces heures ont souvent, dans un premier temps, été prises en charge par des collègues qui n'étaient pas nécessairement ceux de la classe, processus chronophage en termes de coordination, et qui, parce que les heures étaient totalement détachées du reste des cours, s'est révélé peu efficace. Dans une majorité d'établissement, donc, ces heures de marge ont, assez vite, permis des dédoublements en français et/ou en maths dans le cadre de « l'Accompagnement Personnalisé ». Ces heures de dédoublement ne sont certes pas suffisantes pour permettre de fournir une aide totalement satisfaisante aux élèves – elles ne règlent pas le problème des élèves qui arrivent au collège sans presque savoir lire, ni rédiger une phrase, ni les carences graves en vocabulaire ou en syntaxe. Malgré tout, elles améliorent les apprentissages, permettant un travail beaucoup plus différencié, personnalisé, qui aide à remettre les élèves en confiance. Les apports des heures dédoublées sont réinvestis en classe entière, réutilisés et donc solidifiés.

La « nouvelle Sixième » aurait pu faire le choix de renforcer les dispositifs existants, de systématiser les dédoublements. Mais cela aurait supposé un investissement financier. Au contraire, à la rentrée 2023, beaucoup de ces heures en demi-groupes vont disparaître. Les élèves de 6^{ème} auront donc, dans une majorité d'établissements, cours uniquement en classe entière dans les matières fondamentales. A 25 en REP (Réseau d'Éducation Prioritaire), 30 et parfois plus hors REP, il est impossible de différencier l'enseignement. La rédaction en particulier, exercice particulièrement difficile et pourtant fondamental, devient vite une gageure dans de telles conditions. L'école va encore y perdre en efficacité, et se faire plus violente pour les plus fragiles, en dégradant les conditions d'apprentissage. Le métier d'enseignant, déjà difficile, risque de perdre plus encore son sens.

En contrepartie, qu'est-ce qui est mis en place ? Une heure de maths et de français par semaine, pas forcément en petits groupes, prise en charge par un collègue qui ne sera pas l'enseignant de la classe, face à un groupe d'élèves qui seront issus de classes différentes. Seize heures environ par an en tout et pour tout, détachées du reste des enseignements... Un dispositif dérisoire et une usine à gaz qui menace d'exiger le déploiement d'une grande énergie de coordination de la part des équipes enseignantes des collèges et des écoles primaires, pour de piètres résultats.

La généralisation de « devoirs faits » : quand le mieux est l'ennemi du bien.

De même, sous couvert de lutte contre les inégalités, le Ministre veut « généraliser le dispositif *devoirs faits* » et le rendre obligatoire pour tous les élèves de 6^{ème}.

Pour commencer, l'intitulé de ce dispositif est malhonnête. Faire croire aux élèves et aux familles que le travail peut être entièrement fait en classe est un leurre qui ne trompe que ceux qui n'ont pas les codes de l'école, les plus démunis donc, et renforce les inégalités.

Malgré tout, l'aide aux devoirs est utile. Mais l'imposer à tous les élèves de 6^{ème} est absurde et contre-productif, tout au moins avec les moyens dont l'école dispose actuellement. Certains bénéficient déjà d'une aide efficace chez eux, ou sont capables d'une réelle autonomie. Les groupes actuels ont des effectifs très limités et sont constitués de volontaires, ou d'élèves que les enseignants ont fermement incités à s'inscrire. À la rentrée prochaine, ce seront au mieux des moitiés de classes de 6^{ème}, plus vraisemblablement, faute de moyens toujours, des classes entières qui se trouveront devant un adulte. Qui peut croire qu'on aide vraiment un élève à faire ses devoirs dans des groupes de 12 à 15 enfants, a fortiori des groupes de 25 ou 30 ?

En outre, entre les élèves qui ne sentiront pas l'intérêt de leur présence, ceux qui se montreront peu coopératifs, les enfants risquent de retrouver les mêmes ambiances que dans les classes, parfois peu propices au travail, alors que ces heures constituaient souvent un moment d'apprentissage privilégié pour des enfants fragiles mais motivés. Par ailleurs, le nombre d'heures proposés aux autres niveaux risque d'être diminué alors que les besoins se font de plus en plus criants, et que les établissements manquent déjà d'heures, les dotations actuelles ne permettant pas toujours le maintien du dispositif jusqu'à la fin de l'année.

Là encore, on va remplacer ce qui marche par des dispositifs au rabais, inefficaces.

Et surtout, ces heures risquent, en partie tout au moins, voire intégralement par endroits, d'être intégrées à la DHG (la Dotation Horaire Globale, qui est le contingent annuel d'heures de cours attribué à l'établissement par le rectorat), alors que jusqu'ici elles étaient payées en heures supplémentaires, sur une enveloppe budgétaire différente. En plus d'être inefficaces, elles vont donc venir grever des DHG déjà insuffisantes

Une réforme menée au pas de charge et mal préparée

La nécessité de renforcer les fondamentaux en 6^{ème} est incontestable. Il y aurait bien des mesures à prendre en ce sens, comme renforcer les horaires de français qui n'ont cessé de diminuer depuis des décennies³, ou garantir et systématiser les heures dédoublées pour travailler la rédaction ; on pouvait aussi rétablir des heures de soutien assurées par l'enseignant de la classe, bien plus efficaces que l'usine à gaz que l'on nous promet. Mais cette réforme ne fait rien de tel.

Le choix du calendrier pour annoncer ces mesures est déjà en soi un problème. Pourquoi faire coïncider ces annonces avec le moment où les établissements préparent leur rentrée, alors même qu'elles ont des conséquences non négligeables sur leurs besoins en heures de cours ? La date contraint les administrations à travailler dans l'extrême urgence, et par conséquent ne permet pas aux équipes pédagogiques de réfléchir sereinement à la manière la plus pertinente de mettre en place le dispositif au sein de chaque établissement. Il est en particulier impossible à l'heure actuelle de mesurer dans quelle mesure et selon quelles modalités des enseignants de primaire pourraient intervenir pour le soutien aux 6èmes. Les chefs d'établissement doivent donc décider de la répartition de leurs heures sans avoir connaissance de tous les éléments qui seraient nécessaires ! Il est évident que cette réforme aurait pu et aurait dû être anticipée.

Ainsi, comme le ministère n'a pas consulté les professeurs pour construire les changements, a fait le choix d'ignorer l'expérience des acteurs du terrain, leur expertise, et

³ Nous sommes progressivement passés, au collège, de 6 heures hebdomadaires de français, dont 3 dédoublées, à 4h30 sans dédoublements.

qu'il continue de faire fi de la nécessité de moyens pour améliorer l'éducation, il met en place un dispositif qui n'apporte rien de nouveau, et dont nous savons déjà qu'il ne sera pas efficace.

Nous ne pouvons que nous interroger sur les mécanismes qui ont mené à de telles décisions. Impréparation ? Méconnaissance des réalités du terrain ? Volonté cynique de réaliser une opération de communication auprès du grand public, de donner l'illusion que le problème de l'école en France est enfin pris à bras le corps, sans investir les moyens nécessaires, et sans souci des éventuelles conséquences négatives sur un système déjà bien fragilisé ?

Parce que ces changements se font à moyens constants, ils vont conduire à une dégradation de ce qui existe déjà dans les établissements. Dès lors, loin de permettre une amélioration du niveau des élèves dans les savoirs fondamentaux, ils vont mener à la disparition des dispositifs que les établissements avaient tant bien que mal réussi à mettre en place avec les quelques heures de marge dont ils disposaient.

D'ici quelques années, les décideurs constateront ce que nous savons déjà, que cela ne fonctionne pas. Iront-ils jusqu'à retirer des DHG, en catimini, des heures qu'ils n'y ont jamais ajoutées, faisant ainsi des économies sur le dos de nos élèves et de l'avenir du pays ?

Virginie BLANCHET

Véronique MARCHAIS